Résumé des taxes applicables

TAXE FONCIERE TOTALE : 0.7990 $ /100 $

Taxe foncière générale	0,6992 $
Taxe foncière QP MRC	0,0445 $
Taxe spéciale activités d'investissement	0,0499 $
Taxe spéciale fonds de roulement	0,0054 $

TARIFICATION DES SERVICES
(Unité / logement desservie ou équivalent)

Aqueduc (Lac-aux-Sables)	242,85 $
Dette aqueduc Saint-Alphonse	35,63 $
Aqueduc secteur Hervey-Jonction	
➢ Réseau	336,21 $
➢ Fonctionnement	200,63 $
Égout	207,94 $
Réserve fonds vidange bassins aérés	19,13 $
Ordures et Écocentre	126,00 $
Récupération et matières organiques	104,60 $
Sécurité publique	132,30 $
Réserve fonds service incendie	16,20 $

VIGNETTES

Vignette de bateaux (contribuable)	60,00 $
Vignette de bateaux (Saisonnier / camping)	125,00 $

TARIFICATION DES SERVICES
(Selon secteur ou type de service offert)

Vidange de fosse septique (annuelle)	175,00 $
Galonnage excédentaire (annuel)	0,13 $
Vidange fosse septique (saisonnière)	87,50 $
Galonnage excédentaire (saisonnier)	0,06 $
Vidange de fosse septique (sur appel)	350,00 $

Tout montant qui sera facturé en supplément par Énercycle pour des particularités sera refacturé aux propriétaires concernés selon les tarifs 2024. Par exemple, vidange par petit camion 515,00 $, modification de rendez-vous 50 $, couvercles non dégagés et déplacements inutiles 100 $, etc.

Égout – Fosse septique rue Côté	328,43 $
Fosse septique secteur Lac-Simon	24,64 $
Ordures chalet – Lac-Georges	200,00 $
Ordures commerciales – Porte à porte 360 litres	130,00 $
Ordures commerciales – 1 100 litres	380,00 $
Taxe spéciale secteur Tangara et Sittelles	397,00 $
Taxe spéciale secteur Rives-du-Cerf	177,48 $
Roulotte	
➢ Permis annuel (hors terrain de camping)	120,00 $
➢ Ordures roulotte	97,75 $
➢ Compensation roulotte pour services municipaux (aqueduc et/ou égout)	259,69 $

CONSULTATION DU COMPTE DE TAXES EN LIGNE !

L'inscription au compte de taxes en ligne est maintenant possible. Pour avoir accès à votre compte en ligne, il suffit de suivre quelques étapes. Rendez-vous sur le site Internet de la municipalité dans l'onglet service aux citoyens, taxation et évaluation foncière.

Voilà! Une communauté intelligente

Télécharger dans l'App Store — Disponible sur Google play

ALERTES MUNICIPALES

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins

Téléphone| Mobile| SMS| Courriel

Inscrivez-vous à l'adresse suivante :
www.lac-aux-sables.alertesmunicipales.com

ALERTES MUNICIPALES

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

Afin de garder les dossiers à jour, il est important de nous signaler tout changement d'adresse postale le plus rapidement possible. Faire le suivi auprès du Centre de services scolaire de l'Énergie au 819 539-6971, poste 2251.

VOUS VENDEZ ?

Vous avez la responsabilité de remettre une copie du compte de taxes à l'acheteur et de l'informer du solde à payer.

Municipalité de Lac-aux-Sables

POUR TOUTES INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE TAXES 2024

☏ : (418) 336-2331, poste 190

@ : info.las@regionmekinac.com

✉ : 820, rue St-Alphonse
Lac-aux-Sables (Qc) G0X 1M0

: Rejoignez-nous sur *Municipalité Lac aux Sables*

: www.lac-aux-sables.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Taxation municipale 2024

PAIEMENTS

NOUVEAUX VERSEMENTS

Un changement a été fait, pour 2024, en ajoutant un versement supplémentaire pour le paiement du compte de taxes.

Voici les nouvelles dates de versement :

Les comptes de taxes de moins de 400 $ doivent être acquittés au plus tard le :

- **31 mars 2024**

Les comptes de taxes de 400 $ et plus peuvent être acquittés en quatre versements selon les dates suivantes :

- **31 mars 2024**
- **1er juin 2024**
- **1er août 2024**
- **1er octobre 2024**

Les **taxes scolaires** ne doivent pas être payées à la municipalité, mais au Centre de services scolaire de l'Énergie, contactez-les au (819) 539-6971 poste 2251

Votre paiement peut être fait de quatre façons :

PAR LA POSTE

L'envoi par la poste de vos chèques postdatés libellés à l'ordre de "Municipalité de Lac-aux-Sables" incluant les coupons correspondant aux dates limites. Indiquez sur les coupons si vous voulez recevoir un reçu.

Postez à l'adresse suivante :
820, rue St-Alphonse
Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0

A L'HOTEL DE VILLE

Vous pouvez vous présenter au comptoir de l'hôtel de ville de Lac-aux-Sables pendant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Vous pourrez acquitter votre compte en argent, par chèque ou par paiement direct (carte débit et crédit acceptée).

PAR TELEPHONE

Vous pouvez téléphoner au 418 336-2331, poste 190, pendant les heures d'ouverture soit du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h. Vous pourrez acquitter votre compte par carte de crédit.

PAR INSTITUTION BANCAIRE

Le paiement de vos taxes municipales peut s'effectuer auprès de plusieurs institutions financières au comptoir, par guichet automatique ou via Internet.

INTÉRÊTS

Afin de respecter l'objectif d'assurer l'équité entre les citoyens et de percevoir les taxes dues à leur échéance, la municipalité de Lac-aux-Sables applique des intérêts et pénalités au taux annuel de 15 % sur les arrérages de taxes.

- Aucune remise des frais d'intérêt et/ou pénalité ne sera faite si l'une des échéances n'est pas respectée. (*Référence légale CM, article 981*).

CRÉANCIERS HYPOTHÉCAIRES

Tout propriétaire, dont le compte de taxes est payé par son institution financière, a la responsabilité de faire suivre son compte de taxes municipales à l'institution concernée.

Il est également de votre responsabilité de s'assurer que les versements ont été faits aux dates d'échéances prévues par le règlement, car aucun reçu ne sera envoyé à la suite du paiement par votre institution.

CHANGEMENT CONCERNANT UN IMMEUBLE

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble et que vous prévoyez faire des rénovations, construction, démolition ou tout autres travaux, vous devez faire une demande de permis au département de l'Urbanisme.

GESTION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

La municipalité a mandaté, en juin 2022, la SPA pour la gestion des animaux de compagnie, afin de respecter les exigences provenant du gouvernement du Québec de la ***Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens,*** à compter du 1er janvier 2023.

Les tarifs 2024 établis sont :

- Stérilisés (preuve) 35,00 $
- Non-stérilisés 55,00 $
- Frais de retard 12,00 $

Pour enregistrer, déclarer un animal perdu ou si vous réfugiez un animal chez-vous et que vous voulez contacter la SPA, voici les coordonnées téléphoniques :

819 376-0806 poste 261

SPA Mauricie

ACCES RAMPE DE MISE A L'EAU ET STATIONNEMENT PARC DE LA POINTE-DU-VIEUX-MOULIN

L'ouverture de la rampe de mise à l'eau se fait normalement à la mi-mai. Consultez le site Internet et la page Facebook de la municipalité pour plus de détails.

Pour obtenir une vignette à bateau, rendez-vous sur le site internet dans l'onglet ***Loisirs / Rampe de mise à l'eau.*** Vous pourrez télécharger et remplir le formulaire en ligne.

ÉCOCENTRE

HEURES D'OUVERTURE

Du 4 mai au 2 novembre 2024

- Les samedis de 8 h à 13 h 30

Du 26 juin au 28 août 2024

- Les mercredis de 13 h à 16 h 30

SITE HIVERNAL (450, RANG ST-ALPHONSE)

Les samedis 3 février, 2 mars, 6 avril et 7 décembre 2024 de 8 h à 13 h 30.

CUEILLETTE DES MATIERES RESIDUELLES

La cueillette, des ordures et de la récupération, s'effectuera aux deux semaines pour toute l'année 2024.

Pour la cueillette des matières organiques, veuillez-vous référer au calendrier complet disponible au bureau municipal ou dans l'onglet « *Service aux citoyens* » sur notre site internet ***www.lac-aux-sables.qc.ca***

FESTIVITES DU 125E ANNIVERSAIRE

Consultez le site internet de la municipalité afin de connaitre la programmation complète !
www.lac-aux-sables.qc.ca

125 LAC-AUX-SABLES
1899 · 2024
Sur les flots de notre histoire